

Mini Epreuve Composée ~ 2h ~ Jeudi 6 février 2014

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1) Distinguez intérêts et dividendes. (2 points)

2) Cochez (une ou plusieurs réponses possibles, +0,5 si juste, -0,5 par erreur ou oubli, 0 si JNSP) :

- a) Le risque d'OPA croit lorsque le cours des actions est Bas Haut JNSP
- b) Lorsque le cours d'une action s'apprécie en Bourse, l'entreprise émettrice augmente sa capacité d'autofinancement. Vrai Faux JNSP
- c) Lorsqu'on calcule une variation, le taux de variation est plus parlant que le coefficient multiplicateur quand on mesure :
 Une baisse Une hausse légère Une forte hausse JNSP
- d) La théorie des bulles spéculatives indique que leur formation est :
 Irrationnelle Autorégulée Auto-réalisatrice JNSP
- e) Les taux d'intérêt des crédits à 10 ans sont inférieurs aux taux d'intérêt des crédits à 20 ans.
 Vrai Faux JNSP

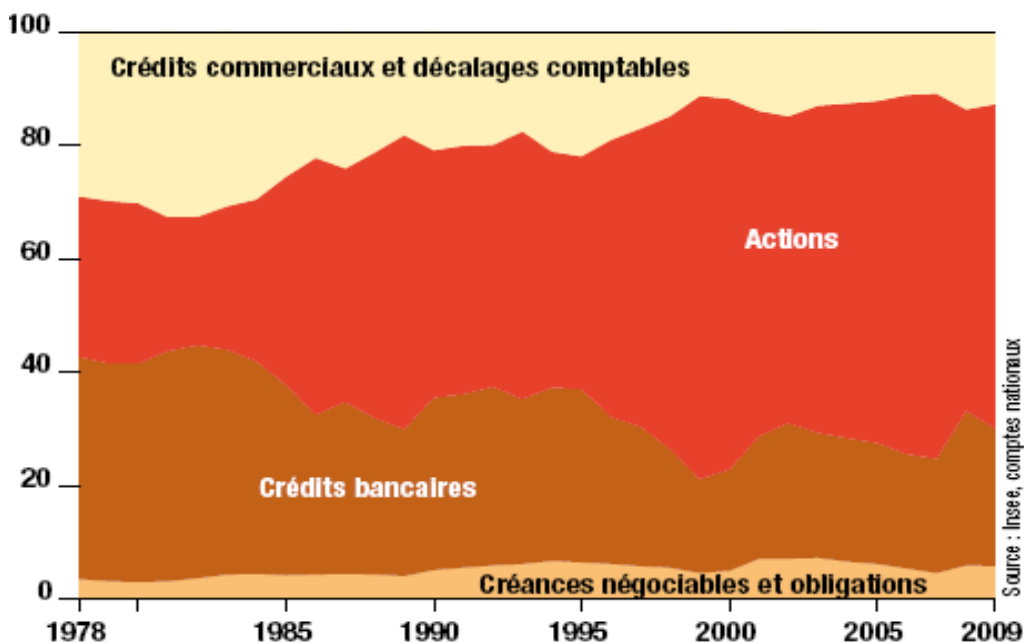
3) Complétez (2 points, -0,5 par erreur ou non réponse) :

Taux de variation		Coefficient multiplicateur
+40%	=	X 1,4
-20%	=	
	=	X 0,99
	=	X 1,05
200%	=	
-50%	=	
	=	X 10

Deuxième partie : Etude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous décrirez l'évolution des modes de financement des sociétés non financières françaises.

Document 1 : Evolution du passif des sociétés non financières françaises



Notes :

- l'autofinancement est ici exclu

- les décalages comptables correspondent notamment aux factures reçues mais non encore payées

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

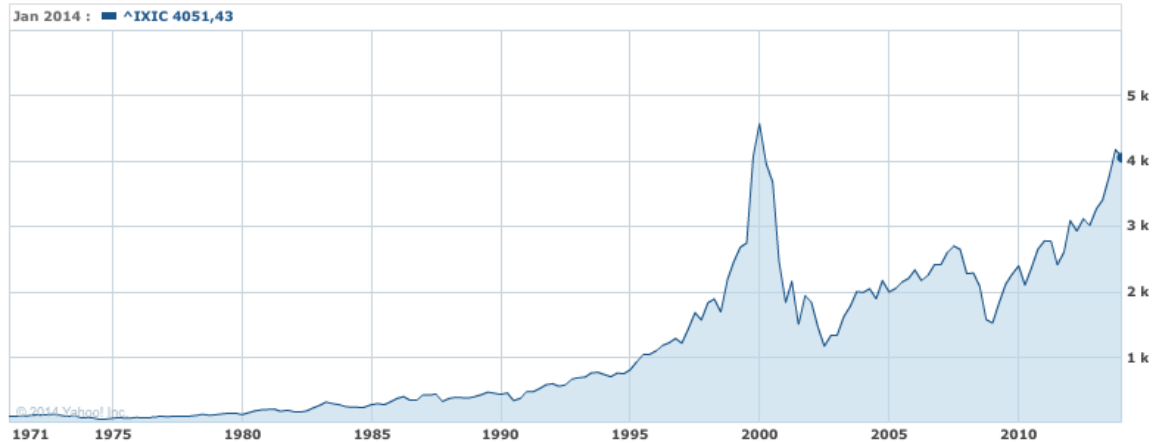
il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement sous forme de $\$AEI$ (avec ou sans parties/sous-parties) ;
- en exploitant les documents du dossier (3 documents dont celui de la partie 2) ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles (notions et mécanismes du cours) ;
- en composant *une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Vous montrerez que la Bourse est utile mais qu'elle n'est pas sans risques.

Document 2 : Evolution du cours de l'indice américain NASDAQ* entre janvier 1971 et janvier 2014



☞ Lecture : Début janvier 2014, l'indice Nasdaq cotait à 4051 points.

* Le NASDAQ est créé en 1971 aux Etats-Unis. Parfois considéré comme une antichambre du New York Stock Exchange (NYSE) pour les entreprises pas encore assez importantes pour être cotées sur ce dernier, il a en réalité conservé en son sein la plupart des compagnies technologiques naissantes qu'il avait accueillies dans les années 1980 et 1990. Il cote aujourd'hui environ 3 200 valeurs, dont beaucoup ont vu leurs cours s'effondrer lorsque leurs paris technologiques ont échoué lors de l'éclatement de la « bulle internet » en 2000. Si les sociétés cotées au NASDAQ sont souvent liées au monde de l'Internet ou de l'informatique, il n'en demeure pas moins que celles-ci peuvent couvrir d'autres secteurs économiques. Il arrive ainsi de trouver sur le NASDAQ de grandes entreprises concernant des secteurs d'activité tels que banque, distribution, biotechnologies, industrie, transports, etc.

Document 3 : La plupart des Français détiennent des actions sans le savoir

La France ne compte plus que 4 millions d'actionnaires individuels contre 6,4 millions il y a quatre ans. Mais les statistiques disent-elles vraiment la vérité ?

Les Français seraient réticents à investir en Bourse. De fait, moins d'un ménage français sur huit est actionnaire direct d'une entreprise cotée, alors qu'en Grande-Bretagne, c'est un sur trois. Les Français amateurs de titres boursiers sont même moins nombreux qu'au début du siècle, alors que notre pays comptait deux fois moins d'habitants.

La France serait-elle, entre temps devenue un pays de cigales joyeuses, incapables de contribuer, par leur épargne, au financement de leur économie ? Sur ce point, les apparences peuvent être trompeuses. Les Français ne sont certes pas de gros investisseurs boursiers. Mais au sein de l'Union européenne, ils font plutôt partie de la famille "fourmi", avec un taux d'épargne qui représente entre 16 et 17% de leur revenu brut. De plus, ils investissent en priorité (60% de leur épargne) dans l'immobilier, puis dans les livrets d'épargne, comme le livret A (28%), et seulement ensuite dans l'assurance-vie (12%) et enfin dans les placements collectifs (Sicav et FCP) et en titres boursiers (actions et obligations).

Les Français détiennent souvent des actions sans le savoir

Le problème, c'est que dans nos statistiques nationales sur les investisseurs boursiers, seuls les détenteurs de titres en direct sont comptabilisés. Or, si les Français détiennent des valeurs boursières, ce n'est pas en direct, c'est à travers ces deux placements que sont l'assurance-vie et les fonds collectifs, type Sicav ou FCP.

Or, la quasi-totalité des fonds investis sur ces Sicav et autres FCP (soit environ 800 milliards d'euros) sont ensuite réinvestis en actifs cotés : actions, obligations ou autres... Parfois, comme dans le cas des fonds structurés, un habillage habile fait disparaître tout lien visible avec la bourse. Mais c'est du marketing.

L'assurance-vie est dans le même cas : l'essentiel des 1.300 milliards d'euros investie sur les trente millions de contrats existants est investi en obligations émises par de grandes sociétés ou par l'Etat. A chaque fois, ce sont des titres cotés. Le reste des portefeuilles est, pour une grande part, constitué d'actions cotées en bourse.

Les souscripteurs d'assurance-vie (et pour une grande partie d'entre eux, les souscripteurs de FCP et de Sicav) sont donc des actionnaires qui l'ignorent. [...]

Plus de 80% des titres boursiers sont, au final, détenus par des individus

Il est donc difficile de savoir quelle part de notre épargne est réellement investie en bourse. Nous disposons cependant de quelques pistes. En effet, de récents travaux universitaires ont montré que 44% des encours des bourses mondiales sont entre les mains de particuliers. Le reste est détenu par des institutionnels (banques, assurance, fonds de pension...). Mais comme ces derniers investissent l'argent que leur confient des... particuliers, c'est, au final, entre 80 et 85% de l'épargne mondiale investie en bourse qui appartient en fait à des individus. Et sur ce point, il n'y a pas de raisons que la France ait une proportion significativement différente de celle du reste des grandes nations développées.

Source : Eric Treguier, Challenges, 8 juin 2012